



MJC de Pacé

PROJET

PEDAGOGIQUE

2025/2026



Actualisé le 01/09/2025



SOMMAIRE

- 1. PRÉSENTATION DE LA MJC**
- 2. NOS ENGAGEMENTS**
- 3. L'ÉQUIPE**
- 4. L'ACCUEIL JEUNES**
- 5. NOS PROJETS**
- 6. CALENDRIER**



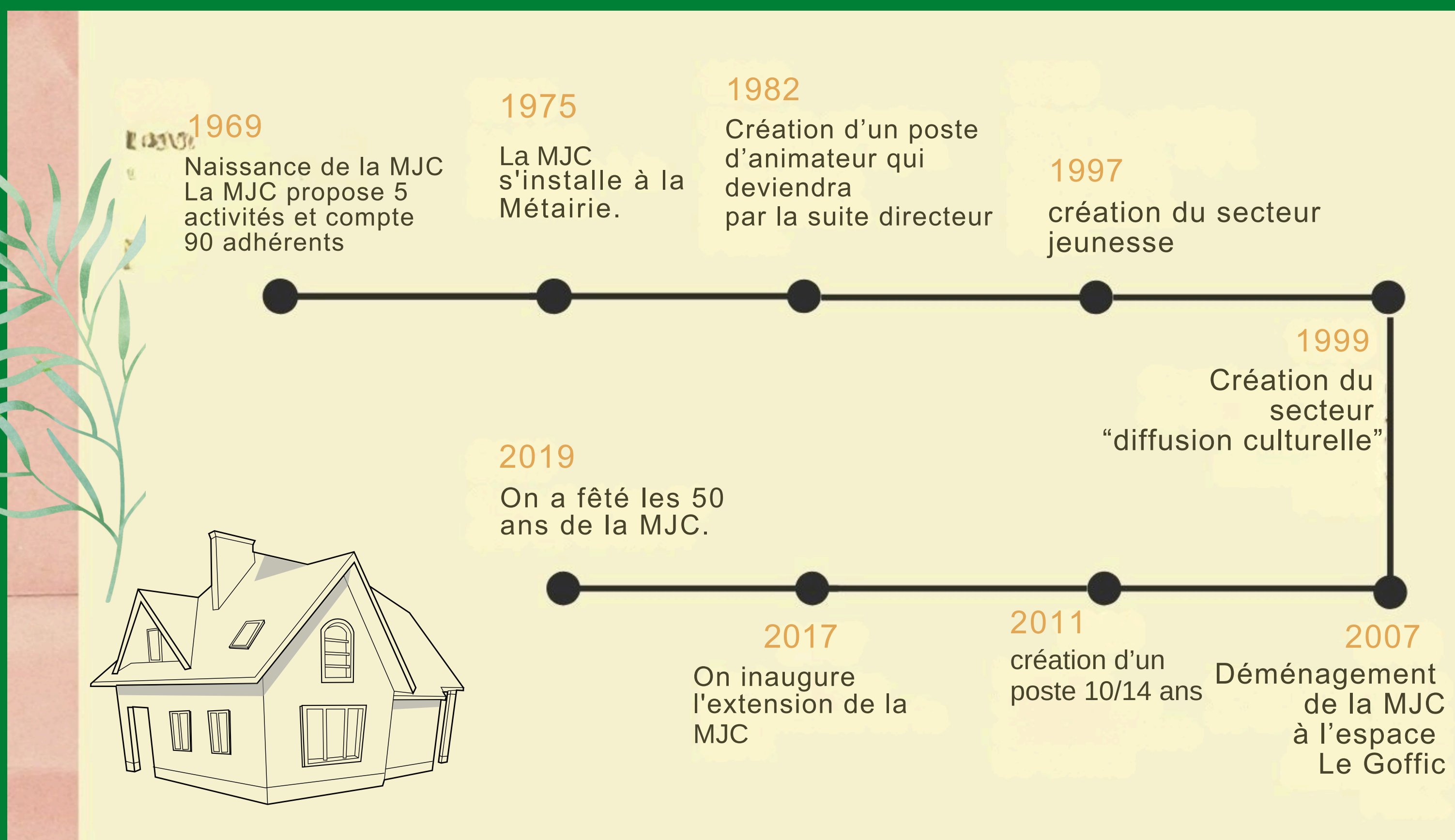
1. PRÉSENTATION DE LA MJC

La MJC est une association agréée "d'éducation populaire" par le Ministère de la Jeunesse, elle est ouverte à tous et toutes, à titre individuel sous réserve de l'adhésion à chacun à ses valeurs.

il s'agit de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes par l'accès à l'éducation et à la culture pour tous. La MJC s'inscrit dans une relation conviviale qui respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité et s'interdit toute attache avec un parti, une confession.

C'est dans ce cadre que l'association veut offrir à toutes les générations la possibilité d'y développer leur personnalité dans une communauté vivante par l'accès à l'éducation et à la culture. Il s'agit de permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités dans les domaines culturels, sociaux ou sportifs de loisirs. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

UN PEU D'HISTOIRE :



"Cette association a pour objet de :

- 2.1.favoriser l'autonomie, l'émancipation, l'épanouissement et la prise de responsabilités des personnes pour participer à la construction d'une société plus solidaire par l'éducation et la culture ;
- 2.2.veiller à ce que toutes et tous deviennent des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante ;
- 2.3.promouvoir les initiatives et actions avec et pour les jeunes ;
- 2.4.animer des lieux d'expérimentation, d'innovations sociales et de pratiques citoyennes propres à faire vivre les valeurs de la République ;
- 2.5.respecter le pluralisme des idées sans attache à un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession ;
- 2.6.garantir le principe de laïcité ;
- 2.7.encourager le dialogue et le débat dans le respect des convictions personnelles ;
- 2.8.agir pour la reconnaissance et la promotion des droits culturels des personnes ;
- 2.9.lutter contre toute forme de discrimination."

UN SECTEUR DIFFUSION CULTURELLE :

Diffuser des créations contemporaines
Permettre aux habitants de tous les
âges d'accéder à des oeuvres
culturelles
faciliter la compréhension du spectacle
vivant
Accompagner les publics dans la
pratique culturelle

UN SECTEUR "ACTIVITÉS DE LOISIRS AU QUOTIDIEN :

proposant plus de 50 activités
pour tous les âges.



UN SERVICE D'AIDE AUX ASSOCIATIONS LOCALES :

Accueil, réservations de locaux, conseils,
photocopieurs...

UN SECTEUR JEUNESSE 10-25 ANS :

- Assurer une animation locale
auprès des jeunes
- Maintenir une veille éducative en lien
avec les acteurs du territoire
- D'être un lieu de ressources
pour les jeunes

UN ACCUEIL POUR TOUS ET TOUTES

La **loi d'orientation** du **23 avril 2005** reconnaît l'accès aux droits fondamentaux à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de leur citoyenneté. Nous pensons que chaque jeune doit trouver sa place au sein de l'accueil quelque soit sa situation physique, psychique, sociale, économique, culturelle...

Nous nous engageons à préparer en amont l'accueil des jeunes qui en ont besoin, en particulier en situation de handicap :

- **Rencontre** entre les parentes, le jeune et l'équipe d'animation pour une bonne prise en compte des besoins
- **Aménagement** des lieux d'activités et de vie en fonction des besoins
- **Sensibilisation** de l'équipe d'animation mais aussi de l'ensemble des jeunes pour permettre une dynamique commune hors de tout jugement personnel ou préjugé.

2. NOS ENGAGEMENTS

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Solidarité

ÉGALITÉ

Place dans le monde

Autodiscipline

Intelligence

Créativité

OUVERTURE D'ESPRIT

Plaisir

Tolérance

Autonomie

La MJC de Pacé adhère à la déclaration des principes des MJC de France :
il s'agit de « *favoriser **l'autonomie** et **l'épanouissement** des personnes par l'accès à l'éducation et la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus **solidaire*** ».

Dans ce cadre de relation, la MJC de Pacé veut « *offrir à la population (et notamment aux enfants) la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir citoyen actif et responsable dans une communauté vivante* ».

L'accueil jeunes doit d'abord permettre au jeune de **s'épanouir**, en l'aidant à **donner du sens** au monde qui l'entoure, tout en prenant du **plaisir**. Cela doit aussi être un lieu de rencontre où il apprend à **partager** des **expériences** avec un **collectif**, dans le **respect** des individus qui le composent. Dans ce contexte la **tolérance**, **l'acceptation de l'autre**, constitue un principe éducatif incontournable.

La MJC doit être **complémentaire de l'école**. Cela implique qu'il soit organisé selon un modèle différent du système scolaire. Il s'agit de créer un espace de « semi-liberté » où l'apprentissage est vécu sur le mode du plaisir et de **l'expérimentation**. Ainsi l'enfant doit pouvoir être **acteur de son apprentissage** en le partageant pleinement avec l'équipe d'animation et les autres jeunes.



EDUCATION

ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION SOCIALE :

A – A TRAVERS DES SÉJOURS

- 1-Favoriser l'accès à l'autonomie : en participant à la vie quotidienne en collectivité
- 2-Favoriser le bien être et le vivre ensemble: en favorisant les rencontres, les interactions, l'ouverture sur le monde, l'exploration d'autres modes de vie et de loisirs divertissants et récréatifs.
- 3-Favoriser l'accès aux loisirs pour des jeunes de différents horizons (CSP): en mettant en place des tarifs modulables, dispositifs CAF, actions d'autofinancements

B – A TRAVERS LE JEU

- 1.Développer l'esprit critique : en proposant des thématiques en fonction des publics et acteurs éducatifs avec des jeux qui stimulent la réflexion et l'analyse
- 2.Favoriser l'apprentissage de la responsabilisation, l'autonomie, la règle, la découverte, le savoir, l'esprit d'équipe et la tolérance : en proposant des espaces riches et variés stimulant l'imaginaire et la cognition
- 3.Favoriser les échanges, les rencontres et la mixité sociale : en proposant un service d'activité ludique et d'animation

C – A TRAVERS LES MERCREDIS ET LES VACANCES

- 1.Former des citoyens éclairés et autonomes : en apprenant de manière ludique, en confrontant ses idées, en partageant une vie de groupe, en s'exprimant en public, en écoutant l'autre, en respectant les règles, le cadre.
- 2.Favoriser l'accès aux loisirs pour tous : en mettant en place des tarifs modulables, en intégrant tous les publics (notion d'inclusivité, CSP, laïcité)
- 3.Permettre à chaque jeune de développer une culture personnelle riche et cohérente: en facilitant la rencontre entre artistes et œuvres, ainsi que la visite de sites culturels.

EDUCATION (SUITE)

ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION SOCIALE :

D – A TRAVERS LA FORMATION ET L'INFORMATION

1. Expérimenter et former dans un cadre rassurant : En Proposant des temps d'échanges et de tutorat régulièrement
2. Permettre à chacun de consolider son expérience professionnelle pour une meilleure compréhension et maîtrise des différents aspects : en permettant aux stagiaires d'accéder à un lieu d'expérimentation pour mener à bien ses projets, rester à l'écoute des besoins des jeunes.
3. Mettre en place des partenariats pour les jeunes autour de la vie professionnelle et citoyenne. En apportant des clefs aux public, en organisant des temps forts (forum 16-25 ans)

E – A TRAVERS LA PARENTALITÉ

Développer la réflexion collective autour de la jeunesse avec les acteurs éducatifs: en travaillant avec les APE, en organisant des conférences, des temps d'échanges, commission jeunesse...

F – A TRAVERS LES MANIFESTATIONS

1. Proposer des temps forts conviviaux, ouverts à l'ensemble de la population : en prenant en compte l'envie et les besoins des publics
2. Favoriser les rencontres, échanges avec les différents acteurs de la MJC : en mettant en avant les compétences et savoir de chacun

G – A TRAVERS LE PARTENARIAT AVEC LES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

1. Proposer des temps d'activités de loisirs visant le développement culturel, sportif : en proposant aux écoles et collèges des animations sur le temps méridien
2. Aborder des thématiques sur des sujets de sociétés, citoyenneté au travers du décryptage des phénomènes sociaux (esprit critique) : en organisant des ateliers, expositions, cycles pédagogiques en laissant place aux échanges et à la discussion

CRÉATIVITÉ

ÉVEILLER LA CURIOSITÉ

- En permettant la découverte de nouvelles pratiques
- En multipliant les propositions d'activités différentes
- En mettant en valeur les connaissances et les intérêts des jeunes

PERMETTRE AUX JEUNES DE S'APPROPRIER DES MOYENS D'EXPRESSION

- En favorisant le développement de l'imaginaire
- Par des temps de transmission de savoir-faire
- Par la mise en place d'espaces d'expérimentation

TOLÉRANCE

FAVORISER LA RENCONTRE ENTRE DIFFÉRENTS PUBLICS

- En sensibilisant les jeunes aux différences, à la mixité
- En proposant un cadre accessibles à tous.tes

PERMETTRE UNE OUVERTURE AU MONDE

- En sensibilisant les jeunes aux différences, à la mixité
- En proposant un cadre accessible à tous.tes

DÉVELOPPER LE SENS CRITIQUE

- Mettre en place des temps et espaces de débat sécurisants
- Apprendre à développer un argumentaire
- Valoriser les apprentissages/connaissances des jeunes

COLLECTIF

FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE

- Développer l'écoute entre les jeunes
- Mettre en place un cadre qui respecte les besoins et les limites de chacun.e
- Permettre l'expression de l'émotion et des ressentis

DÉVELOPPER LA CITOYENNETÉ

- En sensibilisant au respect des autres (des jeunes entre eux, envers l'adulte et de l'adulte envers les jeunes)
- En sensibilisant au respect de leur environnement (matériel et bâtiments)
- En discutant avec les jeunes des règles de vies communes

PERMETTRE AUX JEUNES DE COOPÉRER

- En proposant des activités qui amènent la construction d'une cohésion de groupe
- En défendant la qualité de fair-play

AUTONOMIE

PERMETTRE AUX JEUNES D'ÊTRE ACTEURS DANS LEURS LOISIRS

- Encourager les jeunes à choisir et à proposer des activités
- Aménager les espaces de manière à favoriser l'autonomie
- Amener les jeunes à prendre part à l'organisation des sorties

AMENER LES JEUNES À FAIRE PAR EUX-MÊMES

- En les sensibilisant à la démarche "do-it yourself"
- En offrant un accompagnement aux jeunes dans leurs projets individuels/collectifs
- En laissant des plages de liberté

FAVORISER L'AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

- Par l'organisation de repas pris en charge par les jeunes
- En organisant des séjours avec et pour les jeunes
- En les amenant à prendre part au rangement et à l'organisation des espaces

ÉVALUATION DES PROJETS ET FONCTIONNEMENT ÉQUIPE

- Temps de formation et de préparation des vacances avec les anims

- Pour préparer le programme
- Pour mettre à jour le projet pédagogique
- Pour envisager de nouveaux projets

- Réunions hebdomadaires pendant les vacances

- Pour ajuster le fonctionnement de l'accueil
- Pour faire des points réguliers
- Pour avoir une réactivité face aux enjeux quotidiens : envies des jeunes, réfléchir ensemble aux problèmes rencontrés...

- Temps de bilan après les vacances

- Pour faire évoluer nos pratiques et notre organisation
- Pour que chacun.e ait l'occasion de s'exprimer
- Pour commencer à envisager les vacances suivantes

L'équipe permanente jeunesse anime aussi des temps de bilan et de réunion en interne et auprès des acteurs pédagogiques du territoire pour avoir une approche pédagogique cohérente et en constante évolution.



3. L'ÉQUIPE



Le coordinateur jeunesse a en charge l'administratif, il est aussi garant de l'organisation et du bon déroulement de ce qui se passe à l'accueil jeune. L'animateur(ice) crée les programmes d'animation à destination des jeunes et suit les animateurs et animatrices dans la mise en place des temps d'animation. Tous les deux construisent des projets à l'année avec les écoles et collèges, organisent des séjours, accompagnent les projets des jeunes.

L'équipe d'animation de l'accueil jeunes est constituée d'animateurs et d'animatrices expérimentées qui travaillent pour la plupart depuis plusieurs années à la MJC. C'est important pour l'esprit d'équipe de bien se connaître. Les anims proposent avant chaque vacances des activités aux jeunes et sont chargés d'animer les temps d'accueil de l'espace jeunes.



PRODUIT LE PROGRAMME D'ANIMATIONS DES VACANCES

Le programme d'animation est construit collectivement, l'équipe fait des propositions d'activités qui sont validées par Karl et Rémi. Nous proposons un programme équilibré entre les sorties, les activités manuelles, créatives, sportives pour que chaque jeune trouve des points d'intérêts mais aussi permettre la découverte de nouvelles pratiques.

ENCADRE LES JEUNES SUR LE TERRAIN

L'ensemble de l'équipe est diplômée (BAFA pour les anims, DEJEPS et DUT carrières sociales pour Karl et Rémi) et se forme et s'informe régulièrement ce qui garantit des connaissances adéquates en terme de réglementation mais aussi de compétences d'animation avec les jeunes.

Autant que possible nous veillons à ce que le nombre d'enfants par animateur soit plus bas que les préconisations officielles afin de permettre un suivi qualitatif et des activités novatrices en petits groupes.

EST À L'ÉCOUTE ET SE REMET EN QUESTION

Nous nous réunissons régulièrement pour échanger sur nos vécus de terrain, tant les réussites que les difficultés rencontrées et nous réfléchissons ensemble à des améliorations possibles d'une période de vacances à l'autre.



4. L'ACCUEIL JEUNES

Journée type :

MATIN

Ouverture accueil	8 h 00
Réunion avec les jeunes	10 h 00
Départ cantine	11 h 45



APRÈS-MIDI

Retour cantine	13 h
Ouverture accueil	13 h 30
Réunion avec les jeunes	14 h 00
Fin des activités	17 h 00
Fermeture de l'accueil	18 h 30

Arrivée

Pour la **cantine**, il faut arriver avant 9h30 ou prévenir la veille l'équipe d'animation

Les 12 ans et +

Pour les jeunes ayant plus de 12 ans, l'arrivée et le départ se font en autonomie à l'heure qu'ils le souhaitent. Ils bénéficient d'un cadre plus souple que les 10/11 ans.

Départ

Les 10/11 ans peuvent repartir seuls s'ils en ont l'autorisation ou avec leurs parents

LE FONCTIONNEMENT

Attention l'enfant doit avoir **9 ans et être en cm2 pour pouvoir venir à l'accueil jeunes.**

POUR TOUS LES JEUNES

Il est obligatoire de compléter le dossier pour l'inscription) l'Espace Jeunes

- fiche d'adhésion
- fiche sanitaire
- 10€ d'adhésion



POUR LES 10-11 ANS

Facturation mensuelle : entre 4€ et 8€ la journée et entre 3€ et 6€ la demie journée. Le détail des quotient familiaux se trouve en dernière page "**Infos Pratiques**" Pour les repas l'inscription se fait le jour même avant 9h30 et la facturation est faite par la Mairie.

POUR LES 12 ANS ET +

Il n'y a pas de facturation aux familles pour les présences sur l'accueil jeunes. Ils doivent payer l'adhésion à l'association

Pour les repas l'inscription se fait le jour même avant 9h30 et la facturation est faite par la Mairie.

PROGRAMME DES VACANCES

15 jours avant chaque période de vacances, un programme est édité par l'équipe d'animation. Il présente les activités et sorties qui seront organisées durant les vacances. Les jeunes peuvent s'inscrire en avance sur une activité mais ils peuvent aussi arriver le jour J sans être inscrit dans aucune activité.

Aucun jeune ne sera laissé livré à lui même, l'équipe d'animation propose toujours des activités supplémentaires.



POUR LES VACANCES: INSCRIPTIONS AUX PRÉSENCES ET ACTIVITÉS OBLIGATOIREMENT SUR GOASSO



PRÉINSCRIPTION

Pour les mercredis, merci de vous inscrire sur Goasso ou à l'adresse mail : **jeunessemjcpa@gmail.com**

Au **minimum 48h** avant le jour de présence.

Préciser le nom et l'âge du jeune ainsi que ses temps de présence (matin, après-midi, journée complète avec ou sans repas).

LES ESPACES DÉDIÉS À LA JEUNESSE



5. NOS PROJETS

REFLECHIR SUR LA PLACE DES JEUNES A LA MJC

- **Recueillir la parole et envies des jeunes**
 - Accompagnement de junior association
 - Réseau de bénévoles pour des évènementiels
 - Temps de présence réguliers au collège
 - Sonder les jeunes sur les réseaux sociaux : promeneur du net
- **La place des 16-25 ans**
 - Mise en place d'évènementiels (forum emploi 16-25 ans, concerts...)
 - Bourses coup de pouce projets jeunes
 - Relais infos jeunesse en partenariat avec le 4 bis
 - Ampli box local de répétition, création de créneaux à l'heure

DÉVELOPPER DES MOIS THÉMATIQUES AVEC LE SECTEUR CULTUREL

JANVIER autour des pratiques numériques

- Atteindre un public intergénérationnel
- Sensibiliser aux pratiques numériques
- Lien avec les objectifs du projet associatif (esprit critique et construction socio culturelle)

MARS autour des questions égalité fille-garçons

- Atteindre un public intergénérationnel
- Sensibiliser à l'égalité
- Lien avec les objectifs du projet associatif (esprit critique et construction socio culturelle)

RENFORCER LES PARTENARIATS DU SECTEUR JEUNESSE

- Projets dans les collèges et écoles sur les temps scolaires et méridiens
 - L'accueil du jeudi (gratuit et ouvert à tous.tes) en partenariat avec la mairie dans le cadre du projet passerelle
- Petit Festival de Jeu de Société et des jeux vidéos

INFOS PRATIQUES



PAR TÉLÉPHONE

Accueil de la MJC 02.99.60.14.72

Port: 06-66-48-99-12



PAR EMAIL

Karl : karlmjc@gmail.com

Inscriptions : jeunessemjcpace@gmail.com



SITE INTERNET

<https://mjcpac.com/> Onglet : Accueil Jeunes



SUR FACEBOOK

Jeunesse MJC Pacé

Vous y retrouverez nos actualités !



SUR INSTAGRAM

Jeunesse MJC Pacé

Pour les photos, les événements...



VENEZ NOUS RENCONTRER

N'hésitez pas à venir nous voir à la MJC pour échanger sur les accueils. Nous sommes à l'écoute de vos questions mais aussi de vos retours et de vos suggestions sur l'accueil jeunes.

QUOTIENTS FAMILIAUX

QUOTIENT FAMILIAL N°1 (0 À 500) : 4 € LA JOURNÉE / 3 € LA DEMIE-JOURNÉE

QUOTIENT FAMILIAL N°2 (501 À 1000) : 5 € LA JOURNÉE / 3,50 € LA DEMIE-JOURNÉE

QUOTIENT FAMILIAL N°3 (1001 À 1500) : 6 € LA JOURNÉE / 4 € LA DEMIE-JOURNÉE

QUOTIENT FAMILIAL N°4 (1501 À 2000) : 6,50 € LA JOURNÉE / 5 € LA DEMIE-JOURNÉE

QUOTIENT FAMILIAL N°5 (2001 À 2500) : 7,50 € LA JOURNÉE / 5,50 € LA DEMIE-JOURNÉE

QUOTIENT FAMILIAL N°6 (> 2501) : 8 € LA JOURNÉE / 6 € LA DEMIE-JOURNÉE